

services de même qualité pour des points de vente au détail de même type. Comme les taxes de vente et d'accise sont comprises dans les prix indiqués, les variations d'une province à l'autre dans le barème des taxes imposées à l'égard d'une vaste gamme de produits non alimentaires peuvent expliquer pour une bonne part les différences de prix entre les villes.

21.3.2 Indices des prix des produits industriels

Ces indices concernent les ventes et achats, à d'autres niveaux que celui du détail, de matières premières, de produits semi-ouvrés et de produits manufacturés. Ils sont élaborés de deux manières: selon l'industrie, les indices étant ici établis pour chaque industrie et réunis pour des groupes d'industries; et selon le produit, les indices étant ici établis pour chaque produit et réunis pour des groupes de produits. Les «indices des prix de vente dans l'industrie» relatifs aux industries manufacturières constituent les principaux indices classés par industrie disponibles au Canada. L'«indice général des prix de gros» est un indice classé selon le produit.

Indices des prix de vente dans l'industrie (industrie manufacturière). Les indices des prix de vente d'une centaine d'industries particulières classées à la rubrique des industries manufacturières dans la Classification des activités économiques sont calculés et publiés chaque mois. De plus, des indices paraissent pour les principaux groupes d'industries manufacturières, et un indice pondéré brut pour l'ensemble des industries manufacturières, chaque mois. De plus, des indices paraissent pour les principaux groupes d'industries manufacturières, et un indice pondéré brut pour l'ensemble des industries manufacturières.

Les indices mesurent les fluctuations dans le temps des prix que les fabricants reçoivent pour leurs produits. Les prix reflétés par l'indice sont F.O.B. à l'établissement du fabricant et ne comprennent pas les taxes d'accise prélevées sur les ventes des fabricants. Les articles visés par les indices courants et leur coefficient de pondération sont basés sur les expéditions des fabricants en 1961. L'indice pondéré brut composite pour l'industrie manufacturière figure au tableau 21.20 pour les années 1962 à 1973.

Indice général des prix de gros. Cet indice comprend surtout les prix des fabricants, mais aussi ceux des grossistes proprement dit, des collecteurs de produits primaires et des agents et exploitants d'autres genres d'entreprises commerciales qui font le commerce des marchandises d'un certain genre ou en quantités caractéristiques de la commercialisation des produits primaires. Les prix sont groupés suivant une classification des marchandises basée sur les ressemblances entre les principales matières composantes. En outre, il existe des indices établis d'après le degré de fabrication. Le tableau 21.21 donne l'indice général des prix de gros pour la période de 1950 à 1973. Chiffre récapitulatif classique, cet indice permet d'observer le mouvement de groupes particuliers de prix comme, par exemple, ceux des produits agricoles, des matières premières et des matériaux de construction, qui font l'objet d'un indice distinct.

Indices mondiaux des prix de gros. Le tableau 21.22 compare l'indice des prix de gros au Canada avec ceux d'autres pays pour la période de 1971 à 1973.

21.3.3 Indices des prix de certains biens d'équipement

Cette section contient les indices de prix qui existent pour la construction résidentielle et non résidentielle, les ouvrages de génie ainsi que les machines et le matériel achetés par l'industrie de la construction et l'industrie forestière.

Indices des prix de la construction résidentielle et non résidentielle. Les indices des prix de la construction résidentielle et non résidentielle sont des indices pondérés des matériaux et de la main-d'œuvre. Ils sont présentés au tableau 21.23 pour les années 1964-73.

Étant donné que les prix des matériaux de construction dans ces indices reflètent les mouvements des prix à l'achat, ils tiennent compte des variations des taxes de vente. Les données sur les taux de salaire, à partir de 1971, proviennent essentiellement d'enquêtes effectuées, par l'Association canadienne de la construction, sur les métiers de la construction dans divers centres; ce sont des taux de base qui correspondent aux échelles établies par les syndicats ou prévues dans les conventions collectives. Les indices combinés des matériaux et des salaires n'indiquent pas nécessairement les variations des prix des facteurs de production dans la construction vu qu'ils ne tiennent pas compte des fluctuations des profits ou de la productivité, mais qu'au contraire ils se limitent aux prix des facteurs de production.